



ACADEMIE DE ROUEN

LES REMPLAÇANTS, J'Y TIENS !

BRIGADE

- ➔ Assurer la continuité du service public et des apprentissages au sein des classes
- ➔ Remplacer un enseignant dès la première journée d'absence
- ➔ Faire le lien avec l'enseignant remplacé en laissant une trame du travail fait avec les élèves

Depuis la rentrée 2018, tous les remplaçants sont **TITULAIRES REMPLAÇANT BRIGADE**. La CGT s'est battue pour un fléchage des postes et garder la spécificité de chaque poste.

Intitulé du poste depuis la rentrée 2018	Ancienne appellation	Zone de remplacement	Géré par	Nombre de postes	
				Mvt 2015	Mvt 2018
Remplacement classique long	Ex-Brigade	Département	DSDEN	304	306
Remplacement formation continue	Ex-Brigade Stage	Département	DSDEN	---	24
Remplacement long ASH	Ex-Brigade ASH	Département	DSDEN	13	13
Remplacement court ASH	Ex-ZIL ASH	Circonscription principale et limitrophes	Secrétariat de circonscription	2	2
Remplacement REP+	Ex-ZIL REP+	Réseau REP+	Coordinateur REP+	---	30
Remplacement classique court	Ex-ZIL	Circonscription principale et limitrophes	Secrétariat de circonscription	208	183

La CGT-Educ'action revendique

- Une **augmentation des postes de remplaçants** : trop de journées d'école perdues et des élèves répartis dans les classes.
- **Maintien de la spécificité des postes de remplaçants** pour répondre à tous les besoins.
- Une **zone de remplacement décente** : de plus en plus de remplaçants sont amenés à remplacer loin de leur école de rattachement et de leur domicile.
- Une **Revalorisation des indemnités kilométriques** dûe à l'augmentation du coût de la vie.
- Un vrai **temps de formation** pour les remplaçants notamment dans le Plan Académique de Formation.
- **Respect des droits syndicaux** notamment pour les absences pour les journées syndicales : la nécessité de service ne peut être invoquée sous prétexte d'ordre de mission.



CGT Educ'action 76

187 rue Albert Dupuis - 76 000 ROUEN

Tél : 06 70 68 97 24

Mail : cgt.education76.ecole@orange.fr

Site : <http://educaction7627.fr>

POUR

L'amélioration de nos condtions de travail
La défense individuelle et collective des personnels
De meilleures conditions d'enseignement pour les élèves
Des moyens à la hauteur des besoins !

du 29 novembre au 6 décembre 2018
Élections professionnelles Fonction publique
JE VOTE CGT
2018 du 29 novembre au 6 décembre

Voter CGT-Educ'action, c'est...

Défendre les situations de tous les collègues et faire entendre leur voix

Recevoir les informations en toute **TRANSPARENCE** pour vérifier leur exactitude.

Faire **évoluer** les règles en faveur des collègues

Avoir une **analyse** des documents CAPD (promotions, mutations) ou CTSD (carte scolaire)

MILITER et lutter pour des postes pour toutes les écoles et toutes les fonctions lors du CTSD (carte scolaire)

Obtenir des RASÉD complets dans tous les secteurs

Obtenir des moyens de remplacement

Obtenir des ouvertures de classes ou des annulations de fermetures

S'opposer à toutes les mesures de démolition du service public d'éducation nationale et de précarité

Gagner le retour du mercredi libéré

RENFORCER un syndicalisme qui rassemble tous les personnels titulaires, contractuels (Enseignants de tous degrés, administratifs, AESH...)

Se joindre à tous les autres travailleurs dans la 1ère organisation syndicale interprofessionnelle

Vu, les candidat-e-s

- ### Les actions de vos élus CGT
- respecter des règles de promotion et du mouvement
 - informer et défendre les situations de tous les collègues
 - équité et justesse dans les mutations
 - accord pour tous les temps partiels de droit à 80%
 - Maintien des natures des postes de remplacement
 - Respect de l'organisation des journées de pondération en REP+
 - non fléchage des postes CP-CE1
 - prise en compte de l'AGS en cas d'égalité pour le passage à la hors-classe
 - Amélioration des conditions de travail par le biais du CHSCT76

votez cgt pour des élus à vos côtés

L'abstention aux élections, c'est la perte de nos moyens d'action !

- ### Les revendications de la CGT-Educ'action
- égalité Homme/Femme
 - augmenter les salaires et dégel du point d'indice
 - refus des primes au mérite
 - un grade unique à 15 échelons accessible à tous à l'avancement le plus rapide
 - aucun profilage de poste et un mouvement transparent
 - titularisation de tous les AESH et de tous les contractuels à temps plein
 - la création d'un véritable métier de l'accompagnement des élèves en situation de handicap